

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

19 Novembre, 1837.

MESSIEURS,

En transmettant à chacun de vous les questions pour les quatre conférences de l'année prochaine, je me borne à vous encourager dans le zèle que vous manifestez pour ces études si utiles et accompagnées de si grands avantages.

Messieurs les Présidents sont priés de nous transmettre les procès-verbaux, aussitôt que possible après les Conférences où ils auront été adoptés.

Avec cette circulaire, vous trouverez une feuille renfermant la bénédiction nuptiale, qui nous a été demandée par un grand nombre de curés, afin de la placer sur un carton, dont l'usage est beaucoup plus commode que celui du Rituel, pendant la sainte messe.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération.

† C. F. EVÊQUE DE TLOA,
Administrateur.